

Le rocher de Quarto

Aujourd'hui, 5 mai, l'Italie célèbre un des plus étonnants gestes d'audace dont le souvenir se conserve dans son histoire, et même dans l'histoire de tous les peuples. Une poignée d'hommes s'assembla en cachette sur un rocher désert, s'embarqua sur un mauvais bateau, et s'en vint conquérir un royaume. Elle le conquiert en effet, ou plutôt elle fait cent fois mieux : elle rend un peuple à lui-même, dans un grand élan d'idéalisme, car à peine la pointe des baïonnettes a-t-elle touché le vieil édifice, que tout s'écroule sous la poussée d'une force invincible ; et une nouvelle nation naît au monde, dans une des plus belles aurores qu'on ait jamais vues.

L'intervention française, en 59, avait précipité la création d'un état italien ; mais pour que la nation fût, il fallait que le Midi fût joint au Nord, que toute la longue péninsule, aux races et aux cieux si variés, fût incendiée de la même flamme ; un an après Solferino, Garibaldi, relevant la torche que d'autres auraient voulu éteindre, la porta à travers la mer, de Gênes à la pointe extrême de la Sicile, puis la promène, du Sud au Septentrion à travers toute la vieille terre précolombienne, qu'il consacra ainsi à son nouveau destin.

Quels génies protecteurs, pour la nouvelle Italie, et quels signes pour ce destin ! Car le héros aux cheveux blonds, le chevalier des peuples, était parti pour son aventure éternelle, fort non seulement de son courage, mais de l'approbation secrète de l'habile homme d'Etat, du calculateur en lunettes, Camille Cavour. La diplomatie soutenait l'idéalisme ; la folie et la sagesse agissaient de concert.

Elles se brouillèrent ensuite, et il fallut dix ans d'attente avant que l'Italie se couronnât elle-même dans Rome reconquise. Ensuite, une attente beaucoup plus longue encore : trente-cinq ans ! avant qu'il fût permis d'espérer que les derniers fragments encore détachés de la patrie lui seraient rendus, repris au même oppresseur séculaire. Le grand espoir vient de renaitre, il est pour demain. Garibaldi et Cavour sont morts depuis longtemps, mais ils vivent plus que jamais dans les mémoires ; car le peuple italien a compris que le jour est venu où un grand acte de courage doit être en même temps un acte de profonde habileté. Les génies protecteurs sont là, les signes vont s'accomplir.

C'est pourquoi la cérémonie d'aujourd'hui émeut l'Italie tout entière. Certes les flots bleus de Quarto seront attentifs, et la foule frémera. De nouveau l'âme de l'épopée effleura le rocher fatidique. Les survivants des Mille seront là, car il en reste. Et le petit-fils du héros, héros lui-même, sera là, et le plus grand poète de l'Italie contemporaine dira les voix du passé et, d'une voix plus haute encore, les voix de l'avenir.

Gabriele d'Annunzio est notre hôte et notre ami. — Beppino Garibaldi est notre frère d'armes, il pleure deux frères, le pur sang du Libérateur, qui sont morts hier pour la France. C'est assez pour que tous les Français envoient aujourd'hui, vers le rocher de Quarto, leur pensée la plus fervente. Mais pourquoi ne pas dire qu'en même temps remonteront à nos mémoires les longs souvenirs d'une glorieuse fraternité d'armes, prête à se renouveler dans une plus grande gloire ? Pourquoi ne pas dire notre émotion, en pensant au grand signal, auquel préludera sans doute, de Quarto, la voix solennelle sortant, suivant le beau vers de d'Annunzio, de « la bocca rotonda del cannone », — de la bouche ronde du canon ?

Du moins, le destin de l'Italie est de-

l'Italie qui n'a à célébrer que des anniversaires comme celui-ci, et pas un anniversaire de conquête brutale. — L'Italie dont le héros national s'appelle Garibaldi et a versé, lui, ses fils et ses petits-fils, son sang pour dix nations, et dans le cœur de qui, après sa patrie, venait immédiatement la France ?

Tout le cœur de la France auprès du cœur de l'Italie, à Quarto, dans son grand souvenir et dans son grand espoir.

Quand l'Italie aura décidé de son sort

(Dépêche de notre correspondant particulier)

Rome, 4 Mai.
Ainsi que je vous l'ai télégraphié hier, un fait d'importance s'est produit : le roi et le gouvernement ont la situation, n'assistent pas à la cérémonie de l'inauguration du monument des « Mille » à Quarto. L'opinion publique étant profondément impressionnée, il est nécessaire, la Chambre rentrant le 12, que d'ici là, dans ces sept jours d'intervalle, l'Italie ait décidé de son sort.

Les hypothèses les plus variées circulent, toutes contiennent un peu de vérité et beaucoup d'imagination.

La situation est celle-ci : les événements graves en Libye, par suite de l'agitation des musulmans, ont obligé l'Italie à déclarer l'état de guerre, et rendent les rapports au moins difficiles avec la Turquie. D'autre part, les alarmeries de M. de Bulow n'offrant aucune issue possible, il faut que l'Italie sache si l'ensemble de ses desiderata est accepté ou non par l'Autriche. — P.

Les motifs de l'abstention du souverain et des ministres italiens

Rome, 4 Mai.
Le communiqué du Conseil des ministres, suivi peu après d'éditions spéciales des journaux annonçant que le roi ne partait pas pour Gênes, a provoqué une certaine émotion dans Rome.
Les hypothèses les plus diverses furent immédiatement mises en circulation pour expliquer la véritable raison de l'abstention du souverain et des ministres à l'inauguration du Quarto.

Les journaux, comme le *Giornale d'Italia* et la *Tribuna*, disent que l'opinion doit rester calme et que malgré la décision du Conseil des ministres, la situation reste aujourd'hui ce qu'elle était ces jours derniers.
La presse modérée explique l'abstention du gouvernement par le caractère trop exclusivement interventionniste de la manifestation, qui a placé le cabinet dans une situation difficile vis-à-vis de Berlin et de Vienne au moment où les négociations diplomatiques sont particulièrement actives. Cette explication est plausible et trouve un certain crédit ; mais les contradictions sont nombreuses, qui ne permettent pas encore de dégrader la véritable portée du communiqué ministériel. Et notamment, il est certain que le gouvernement, lorsqu'il accepta l'invitation de la municipalité de Gênes, à condition que la situation politique permettrait ce déplacement, ne pouvait pas ignorer que l'inauguration du monument des Garibaldiens prendrait le caractère d'une manifestation interventionniste.

La diplomatie allemande montre une activité insolite. Les conversations du comte de Bülow, du baron de Macchio et de M. Sonnino, se sont multipliées ces jours derniers ; et pour ajouter encore à la confusion déjà grande, la *Tribuna* affirme ce soir que l'ancien ministre austro-hongrois, comte Goluchowsky, est en route pour Rome. On se demande, dans les milieux politiques, en admettant que cette nouvelle soit exacte, ce que viendrait faire un envoyé spécial de François-Joseph. Certes les

La Situation Militaire

(COMMUNIQUÉS OFFICIELS A LA PRESSE)

(27^{ème} jour de Guerre)

3 heures soir.

Une attaque allemande s'est produite hier soir AU NORD D'YPRES, sur le front britannique ; elle a été repoussée par nos alliés.

EN ARGONNE, près de Bagatelle, nous avons prononcé une attaque qui a gagné du terrain.

11 heures soir.

NOTRE PROGRESSION S'EST POURSUIVIE EN BELGIQUE dans la région de Stenstrate.

EN CHAMPAGNE, près de Beauséjour, les Allemands ont prononcé trois attaques successives ; ils ont été repoussés et ont subi des pertes sensibles.

EN ARGONNE, nous avons progressé à Bagatelle et trouvé sur le terrain de nombreux morts allemands des combats du 1^{er} mai.

Une nouvelle attaque nous a permis d'élargir notre gain AU BOIS LE PRETRE.



M. Malvy M. Mesureux Le Président
M. Poincaré visite les soldats blessés de nos colonies

M. Poincaré a visité, hier, à l'hôpital Coochin, les blessés coloniaux.
Il a été reçu par MM. Malvy, ministre de l'Intérieur ; Delannoy, préfet de la Seine ; Laurent, préfet de police ; Paoli, secrétaire général de la préfecture de police ; les membres du bureau du Conseil municipal ; M. Mesureux, directeur de

l'Assistance publique ; les sénateurs et députés des colonies, etc.

Le Président a parcouru les salles, s'arrêtant près des blessés et malades, leur serrant la main, et s'intéressant aux cas spéciaux qui lui étaient signalés.

Il a laissé en partant une somme de 500 francs pour agrementer le menu.

Au Fil de l'Heure

Approuvons M. le ministre de l'Instruction publique d'avoir, malgré l'état de guerre, maintenu les distributions de prix. Les raisons que M. Albert Sarraut donne de ce maintien sont excellentes et formulées en des termes qui ne méritent que des éloges. « Ouverte à la date normale et normalement vécue, malgré les obstacles, l'année scolaire doit s'achever selon les traditions dont la règle intacte atteste, une fois de plus, la force et la santé morales du pays. Dans la cérémonie qui termine une année d'études où presque chaque jour on leur aura parlé de la Patrie et de ses épreuves, il faut que les élèves entendent encore des paroles qui résument cet enseignement et le gravent à jamais dans leur esprit. » On ne saurait mieux dire.

Le ministre ordonne ensuite qu'en tête du palmarès soient proclamés les noms glorieux des maîtres et des élèves qui auront versé leur sang pour la noble cause. Enfin, il souhaite la présence sur l'estrade d'honneur, près des maîtres, « de quelques-uns de ces blessés qui, dans toutes nos cités et nos plus humbles villages, montrent à ceux qui seront les hommes de demain le haut devoir qui peut les attendre à leur tour ».

Ici je ne sais ce qu'il convient de faire le plus, de l'initiative suggérée par le ministre ou de la pensée qui a inspiré cette suggestion.

Peut-être cependant sera-t-il permis de souhaiter non pas mieux, mais autre chose. Pourquoi ne réserverait-on pas, autant que possible, la présidence de la distribution des prix à celui des professeurs ou des anciens élèves qui auraient conquis le plus de lauriers ? général, capitaine ou simple soldat ? Chacun de nos écoles a déjà son héros. Quelle récompense pour lui que d'être ainsi proposé en exemple à ses jeunes camarades et pour cette jeunesse quelle joie, quelle fierté, que de participer à la gloire de l'ancien !

Ah ! je ne m'inquiète pas de savoir si celui-là serait un orateur : ses actes parleraient plus éloquemment que tous les discours. Qu'il se lève seulement et nous applaudirons !

UN SPECTATEUR.

Mobilisation en Suisse

De Berne au *Morning Post* :
Le gouvernement suisse vient de décider la mobilisation de la sixième division de l'armée qui avait été licenciée en novembre dernier. Je crois savoir que si l'Italie procède à une mobilisation générale, la Suisse mobilisera également la cinquième division de son armée.
Un ordre de l'état-major général vient d'être publié, enjoignant aux officiers et soldats d'apporter la plus grande modération dans la consommation des boissons alcooliques, l'expérience ayant prouvé que l'alcool est nuisible aux soldats physiquement et moralement.

Encore moins de pain pour leurs soldats

Genève, 4 Mai.
La Gazette de Cologne annonce que la ration de pain des soldats se trouvant dans les casernes a été diminuée dans toute l'Allemagne.

A DUNKERQUE : Autour d'une marmite allemande



Photo « Petit Journal ».
L'effet du premier obus de 330 tiré par les Allemands à 32 kilomètres de Dunkerque
Des soldats examinent le culot de la marmite

Dunkerque, nous l'avons dit, fut bombardé à l'aide d'un canon de marine installé à terre, à l'arrière des lignes allemandes, à une distance de 32 kilomètres du port tant convoité par nos ennemis. Cette pièce construite spécialement pour effectuer des tirs plongeants crache d'énormes marmites de fabrication autrichienne ne pesant pas moins de 500 kilos ; le culot de l'obus pèse lui-même 52 kilos.
La photographie que nous reproduisons montre la puissance de l'éclatement d'un de ces projectiles qui creusa un trou de douze mètres de circonférence sur six de profondeur. Au fond du cliché, on aperçoit le culot de l'obus, lequel était marqué de l'étoile autrichienne. Ce sont les mêmes projectiles qu'employèrent les Allemands au siège d'Anvers.

"L'incendie mondial pourrait gagner la Suède" dit le roi Gustave V

Stockholm, 4 Mai.
Au cours d'un banquet offert par la ville de Gotheborg, à l'occasion du lancement d'un nouveau cuirassé, le roi Gustave V a prononcé un important discours, dont voici le passage principal :
« Cet incendie mondial, qui menaçait depuis si longtemps, est enfin devenu une dure réalité. Jusqu'à présent, nous avons pu tenir notre pays en dehors de la lutte, et j'espère ardemment qu'il nous sera possible de le maintenir jusqu'au bout avec l'aide du Tout-Puissant.
« Mais le danger pour nous d'être entraînés dans la guerre n'est pas moindre maintenant qu'au début des hostilités. Depuis le commencement, j'ai tenu, dans l'intérêt de la patrie, à observer, comme un devoir indispensable, une stricte neutralité qui a été unanimement approuvée par le pays.
« En terminant, le roi a exhorté tous les citoyens à ne rien entreprendre qui puisse aggraver la position du pays.

A travers la Serbie héroïque

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Guewglie, Avril 1915.

De même qu'en tête de certains beaux livres, on commence le texte par une magnifique majuscule, voici, au début de ces récits de Serbie, l'anecdote du roi Pierre.

Elle n'est pas connue complètement. Si elle l'avait été je l'aurais une fois de plus répétée : c'est un des refrains de la chanson de geste qu'est l'histoire de ce pays.

Le 30 novembre 1914, Pierre I^{er}, roi de Serbie, vieillard de soixante et onze ans, malade, apprend que les Autrichiens sont à vingt kilomètres de Topola. Topola, c'est le berceau des Karageorgievitch. C'est aussi leur tombeau. C'est là que, sous les dalles d'une cathédrale serbo-byzantine, Georges le Noir est en poussière. Georges le Noir, le paysan rude qui, en 1804, leva contre le Turc l'étendard de la liberté. C'est le grand-père du roi Pierre.

Pierre fait appeler son médecin. — Monsieur le docteur, lui dit-il, vous m'avez bien soigné, si bien, que je n'ai plus le droit d'être malade. Je vais aller voir les Autrichiens.

Une personne royale inspirant toujours du respect, le docteur, pour exprimer son opinion, prit congé du roi. Il entra dans une salle où travaillaient deux officiers et leur dit : — Messieurs, le roi est fou.

Le roi avait commandé les autos. Sur des cannes, soutenu par des domestiques, il arriva au perron de sa villa.

Le docteur le rejoignit. — Majesté, vous ne pouvez faire deux pas. Où allez-vous ?

— Monsieur le docteur, je vais d'abord à Nisch. Je vais voir Pachitch. La science doit s'incliner devant la couronne. Le docteur et le roi partirent pour Nisch.

Pierre descendit à Nisch. Ses cannes déjà suffisaient à le porter.

— Docteur, disait-il, regardez comme vous m'avez bien soigné ! Il entra chez M. Pachitch, président du Conseil. Il fallut le prier deux fois pour qu'il prit un siège. Il dit : — Monsieur le président, les Autrichiens sont à vingt kilomètres de Topola. Qu'est-ce que Karageorge penserait de moi ? Je vais mourir ou chasser les Autrichiens.

Le président du Conseil ne put se retirer, comme avait fait le docteur. Il pensa simplement : « Le roi est fou. » — Je ne permets pas qu'ils prennent Topola !

— Majesté, l'abandon ou la défense de Topola, cela regarde l'état-major. Nous, nous n'y pouvons rien.

Le roi se leva et dit : — Je vais sur le front. Pierre arriva au grand quartier général. Il déjeuna. Il disait : — Quand j'ai quitté ma villa, j'avais deux cannes et deux domestiques, à Nisch je n'avais plus que deux cannes, je sens que tout à l'heure une seule me soutiendra.

Ce fut la fin du déjeuner. Le roi se leva, aidé de sa canne et dit de son ton de commandement : — Je vais aux tranchées. Les généraux s'écrièrent : — Majesté !

Pierre répondit : — Je me mêle de ce qui me regarde. — Voyons, papa, tu ne peux pas faire cela !

Le prince Georges, son premier fils, le prenait par le bras. Le roi jeta sa canne. — Ce bras-là, en effet, me suffit.

— Papa, cria le prince, tu n'es pas raisonnable, tu es fou, mais moi non plus, je ne suis pas raisonnable, et je t'aime comme ça, allons-y.

Ils arrivèrent aux tranchées. Quand Pierre fut au milieu de ses soldats, il s'appuya sur son fils et, les deux mains libres, leur cria : — Enfants ! je viens avec vous défendre le berceau des libertés de la Serbie. Vous avez fait deux serments de fidélité : l'un au roi, l'autre à la patrie. Je vous délire du premier. Pour ce qui est du second, je vous dis : Que ceux qui ne se sentent pas capables de le tenir se retirent, les autres resteront avec moi !

— Vive le roi ! crièrent les enfants serbes.

— Alors, dit Pierre, qu'on me donne un fusil.

Le roi se mit en tirailleur et tira. A un moment il se leva et, dans un grand cri : « Je vois les Autrichiens », dit-il. Le troisième soldat à sa droite tomba

mort, le cinquième à sa gauche, blessé. Il brûla cinquante cartouches.

Sur tout le front on cria : « Le roi est dans les tranchées ! le roi a pris un fusil ! »

Les Serbes, ivres, enlevèrent d'assaut les batteries et au pas de course entrèrent dans l'Autrichien. Ils y allèrent à soixante kilomètres par jour !

Le 15 décembre, Pierre arrivait à Belgrade. On combattait encore. Le roi dans la Métropole, alla prier.

Il était à genoux. Le bruit des balles et du canon ne laissait pas le sanctuaire au silence. La tête dans ses mains, le roi tâchait de s'absorber. Un officier s'approcha du prie-Dieu.

— Majesté, lui dit-il, ils sont chassés !

Le roi sortit. Sur le parvis il cria : — Frères ! Belgrade est libre ! Et s'avança vers le palais.

Le drapeau autrichien y flottait encore. Un officier grimpa sur la porte, décrocha l'emblème et, revenant au roi, le jeta à ses pieds.

Pierre I^{er}, roi de Serbie, successeur de Douchan, empereur des Balkans, compatriote du prince Marco, qui prenait avant les batailles cent litres de vin, en donnait cinquante à son cheval et buvait le reste, compétiteur de Michel Ottobranovitch qui, rencontrant le vali ottoman au rendez-vous donné, lui lança : « Me voilà, te voilà, donc guerre aux Turcs ! »

petit-fils de Karageorge, le paysan au bras et au cœur d'acier, qui tua son père pour demeurer dans sa patrie et perdit son frère parce qu'il avait forfait à l'honneur ; Pierre I^{er} s'écria : — Je ne me suis jamais senti si jeune depuis la Loire.

Puis, s'avancant vers le drapeau, il marcha dessus et entra chez lui.

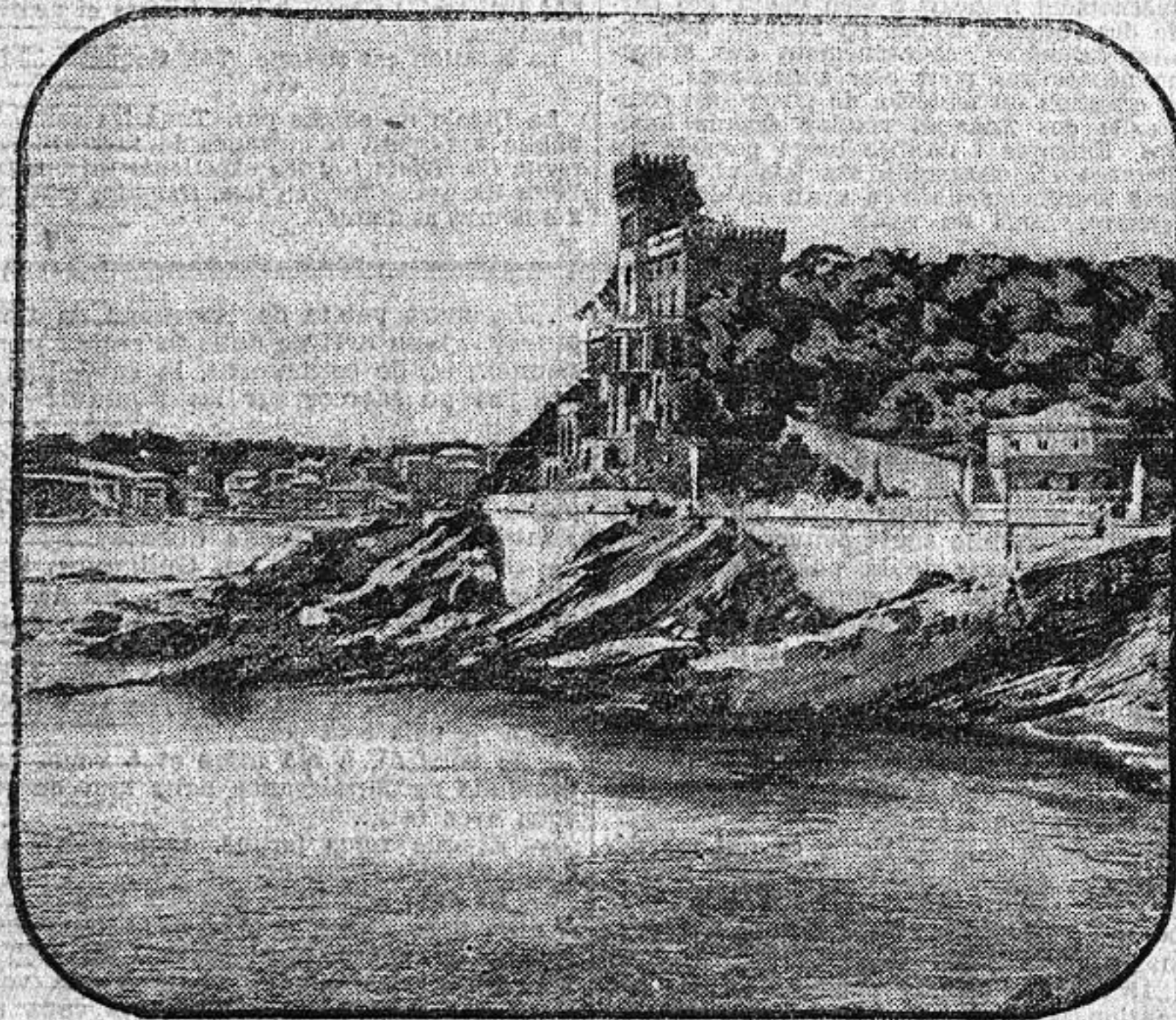
Trois guerres les unes sur les autres. Deux qui ne permirent pas aux hommes de changer de vêtement, une troisième qui trouva encore le fusil chaud de la seconde, ce n'était pas assez. Le typhus est sur la Serbie.

C'est à Salonique que l'on prend le train pour ce pays qui reçoit la mort de tous côtés, et des armes et de l'air même qu'il respire. Et c'est des Saloniques qu'il faut renoncer au bien-être du corps et de l'odorat.

Ce n'est pas dans un wagon, c'est dans du phénel et de la naphthaline que vous entrez, et si vous avez suivi les pres-

criptions, vous avez la peau enduite d'huile camphrée — ajoutons : d'huile rance camphrée.

Mais rien n'est triste qui se passe en chœur. Vous voyez la figure du monsieur à qui le docteur dit : « Monsieur, vous avez déjà deux poux. » Vous avez tous les voyageurs du couloir qui éternuent parce qu'un Anglais sème flegmatiquement dans le passage le contenu d'une énorme boîte de poudre insecticide. Vous avez la petite chanteuse, en route pour Bucarest, qui n'a pas voulu mettre de la saie huile sur sa peau fine mais qui, maintenant, en voudrait bien. Un médecin français lui donne un flacon, elle baisse ses bas qui sont de soie, elle baisse aussi ses yeux, et les joues rouges, se



LE ROCHER DE QUARTO OU LES « MILLE » SE SONT RASSEMBLÉS

vant nos yeux, nous saisissons tout le sens de l'anniversaire héroïque, nous savons que notre sœur latine n'est qu'à mi-chemin de sa grandeur, et nous nous en réjouissons de tout cœur, heureux si demain doit nous voir côte à côte reconquérir chacun les lambeaux trop longtemps arrachés de notre chair, et ensemble sauver le droit des peuples et la justice. Comment ne nous réjouirions-nous pas de la voir prendre toute sa place au soleil des nations, elle, l'héritière directe du patrimoine romain, la nation pacifique et travailleuse, la dernière née qui a si longtemps et durement souffert, —

missions spéciales sont un des moyens préférés de la diplomatie germanique ; mais dans ce cas particulier l'intention n'est pas claire, car ou bien le comte Goluchowsky apporte des concessions importantes et le baron de Macchio eut suffi probablement à les présenter, ou bien il n'apporte rien de nouveau et sa mission est inutile, puisque le comte de Bülow est déjà un envoyé extraordinaire et n'a obtenu aucun succès, malgré les gros atouts dont il dispose à l'intérieur du pays.

On est donc forcé d'admettre en dernier lieu ce que dit le communiqué ministériel qui affirme que la situation politique exige qu'un membre du gouvernement ne s'absente. — (Havas).

QUEWGLIE, A LA FRONTIÈRE GRECO-SERBE

Le roi se mit en tirailleur et tira. A un moment il se leva et, dans un grand cri : « Je vois les Autrichiens », dit-il. Le troisième soldat à sa droite tomba

criptions, vous avez la peau enduite d'huile camphrée — ajoutons : d'huile rance camphrée.

trictionne. Le voyage porte ses agréments.
Rien n'y manque. Vous avez la consternation de la dame qui s'informe des mesures pour éviter le typhus et à laquelle on répond : « Madame, il y a trois sortes de typhus : un qui se prend par la boisson, un autre par la boisson, un autre par la boisson... » Vous avez tous les gens qui se croient déjà envahis par les parasites, se grattent les membres l'un après l'autre. Et, de fait, on sent immédiatement des démanagements. Vous avez mon confrère italien qui, toujours lyrique, écrit à son directeur : « Achille se préservait avec son boudier, cet objet noble, moi je n'ai pour cuirasse qu'un produit pharmaceutique, c'est dégoûtant ! » Et vous avez, par-dessus, le contrôleur du train qui, héroïque par habitude, se paye la tête de chacun en perçant ses trous dans les billes.

Nous arrivons ainsi à Guezwélie, la frontière gréco-serbe. Une mission de cent médecins militaires français se dirige en quatre fois sur la Serbie. Je voyage avec le troisième convoi. Il est deux heures. L'arrêt est long à Guezwélie, on y déjeune.

La mission est reçue officiellement par un capitaine. Nous allons dans une auberge.

Un homme à belle barbe grise et qui porte un habit chamarré de brandebourgs et de passementeries s'empresse autour des tables et ses mollets sont recouverts de bottes souples à cuir ridé. Ses allures sont dégagées. Il vous offre les œufs, les sort lui-même de leur coquille, court chercher l'assiette de pain, vous la présente, vous fait un sourire et va porter le pain à d'autres convives. Vous frappez, vous voulez du sel : il accourt. Il ne vous comprend pas. Vous montrez de loin la salière. Il sourit et empressé vous apporte l'objet. Il va à la cuisine. On le voit revenir avec une pile d'assiettes. Il vous change la vôtre. Vous l'arrêtez, vous avez encore cette coquille à y jeter. Il vous tend le creux de sa main et emporte vos débris. Il y a trois grandes tables. Il en est ainsi pour chaque table.

Le déjeuner est à sa fin. Le délégué du gouvernement se lève. Il dit : « Mesieurs, le vice-président de la Chambre, l'éminent député Jouyovitch, veut vous souhaiter la bienvenue. » Et l'on voit l'homme aux brandebourgs se planter au milieu de la salle.

Les gestes accompagnant ses paroles, r'est un orateur qui parle. Il est tout droit. Il va avec l'aisance et l'habitude des grands hommes de tribune.

Tout à l'heure vous l'aviez appelé, il se mettait à vos ordres comme s'il avait été à votre service ; vous lui donniez vos coquilles d'œufs dans la main ; il vous débouchait vos bouteilles, et c'est le vice-président de l'Assemblée nationale.

Ainsi l'on doit recevoir ses hôtes en Serbie. Au XIV^e siècle, Douchan, empereur des Serbes, des Bulgares et des Grecs, vainqueur terrible qui tuait ses rivaux quand à l'approche de l'ennemi la bête ramuait l'oreille, Douchan perdit la bataille parce qu'un soir, au dîner d'Uskub, la veille du combat, absorbé, il resta sur son siège au lieu d'être prêt, le fleau en main, à verser à plein bord le vin à ses convives.

(A suivre). **Albert LONDRES.**

Obligations de la Défense Nationale

Les obligations de la Défense Nationale sont émises pendant la première quinzaine de mai au prix de 95,25 %. On souscrit à la Caisse centrale du ministère des Finances, chez les comptables directs du Trésor, les receveurs des Régies financières, dans les bureaux de postes, à la Banque de France à Paris et dans ses succursales en province.

Les principales Banques et Sociétés de crédit ouvrent également leurs guichets à l'émission.

Nouvelles Diverses

L'Académie des Sciences de Portugal a conféré sa croix d'or à Albert Londres, le roi de Belgique, pour services rendus à la société.

L'Association pour l'Assistance aux mutilés pauvres se propose de donner au mutilé, amputé ou aveugle, le moyen de s'établir à son compte et à nous l'avons dit, fondée une caisse de prêts. Les cotisations et souscriptions sont reçues par M. Piot, trésorier de l'Association, 21, rue Franklin.

M. Darras, sous-lieutenant de réserve au 9^e d'infanterie, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il a été blessé grièvement le 16 mai.

Le Service géographique de l'Armée met en vente les feuilles désignées ci-après de la carte de France et des frontières au 200.000 contours (Type 1913) : Anvers, Maubeuge, Bruxelles, Coblenz, Châlons, Troyes, Vesoul, Colmar, Liège, Metz, Mayence, Karlsruhe, Strasbourg, Zurich.

FEUILLETON du Petit Journal du 5 Mai 1915

Le Sang de la France

PREMIERE PARTIE

JACQUELINE DE PONTAUAU

XXIII (Suite)

L'autodafé

— Ce jour-là, je lui ai donné ma parole, la vraie, ajouta M. Kohlmann.

— Et moi, Fritz, je t'ai donné la mienne en retour.

— Seulement, mon cher Guillaume, nous étions, l'un et l'autre..., des gens ambitieux mais pauvres, des gens les plus pauvres hoberaux de la Poméranie ou de la Prusse orientale.

— Alors..., nous sommes allés chercher fortune à Berlin.

— A Berlin, j'avais mon intelligence, mon brevet d'officier..., mon nom surtout.

— Et, Dieu merci, mon nom est aussi ancien..., aussi bien apparenté qu'aucun de ceux des Lieutenants qui traitent leur sabre dans les rues de nos grandes cités qui seraient les plus belles de l'univers si nous avions pu les édifier en une de ces admirables régions comme on n'en trouve que sur le territoire de la France...

— Mais sur ce point-là, patience... et espère.

(A suivre)

PROPOS D'ACTUALITE

"Le foyer d'un Anglais"

Il y a six ans, au mois de mars 1909, on jouait à Londres une pièce dont le succès fut tel qu'on n'en vit jamais de semblable sur le théâtre anglais.

Cette pièce, on avait commencé par la représenter sur une scène, mais l'affluence fut si grande qu'il fallut la monter sur un second théâtre et bientôt sur un troisième. Et, sur les trois scènes, chaque soir, c'était le même triomphe.

Cela s'appelait *An Englishman's Home* (Le Foyer d'un Anglais). L'auteur y surprenait l'invasion du territoire par une armée ennemie — je n'ai pas besoin de vous dire que cette armée ennemie n'était pas une armée française — et il dépeignait les souffrances et les révoltes du patriotisme britannique. Or, on sait combien grands sont, chez nos voisins, l'amour du home et l'orgueil national.

Résultat merveilleux : cette pièce souleva un tel enthousiasme que les volontaires accoururent en foule sous les drapeaux. Et, trois semaines plus tard, Londres, quatre mille soldats se firent inscrire. Les sergents recruteurs ne savaient plus où donner de la tête. Jamais on n'avait vu pareil entrain militaire.

Bien mieux, un auteur s'étant avisé d'écrire une parodie de cette pièce pour un music-hall, la foule, indignée, en exigea l'interdiction. On ne badinait pas, à Londres, même avec la guerre, avec le patriotisme et le sentiment de la défense nationale.

Or, fâché à croire que les Allemands qui s'y trouvaient alors — et il y en avait beaucoup — n'ont pas perdu le souvenir de cette pièce et de la ferveur patriotique qu'elle déchaîna. Ils ont pu se rendre compte de ce que les Anglais seraient capables si leur home était menacé. Et s'ils l'avaient oublié, ils n'auraient qu'à se souvenir de ce que dit si énergiquement le grand romancier H. G. Wells, énergique interprète des sentiments de la nation : « Un corps expéditionnaire allemand en Angleterre ne sera pas combattu, il sera lynché. »

Et l'imaginez que, même si le débarquement sur les côtes britanniques avait lieu sans cesse, était chose facile, nombre d'Allemands, qui n'ont point oublié tout cela, préféreraient voir le bluff de l'invasion de l'Angleterre demeurer tout simplement à l'état de bluff.

Jean Lecocq.

L'œuvre des Orphelins de la mer

Il a été récemment question d'organiser différentes œuvres pour acquiescer la dette contractée par la Nation envers les orphelins de la guerre. Or la mer est un champ de bataille sur lequel luttent et meurent, en tout temps, les marins de profession, et différentes œuvres ont été créées pour venir en aide à leurs familles.

Celle des *Orphelins de la Mer*, fondée en 1897 par les amiraux Giquel des Touches et Serre, et présidée actuellement par le vice-amiral Touchard, a pour objet spécial de maintenir les fils de marins dans la profession et dans les traditions chrétiennes chères à leur famille.

L'œuvre a donné assistance, pendant l'année 1914, à 408 orphelins, et on la sollicite d'étendre son action bienfaisante au plus grand nombre possible de fils de marins qui viennent de succomber à Dardanelles, à bord du *Bouvet* et du *Léon-Gambetta*, pour ne citer que les plus noires des épidémies où se sont affirmées leur vaillance et leur esprit de sacrifice.

Toute offrande sera reçue avec reconnaissance par le trésorier de l'œuvre, 5, rue Bayard, à Paris.

L'Orphelinat des P.T.T.

Les membres de l'Orphelinat des Sous-Agents et Ouvriers des P. T. T., réunis en assemblée générale extraordinaire, dans une des salles de la mairie du XI^e arrondissement, à Paris, sous la présidence d'honneur du distingué receveur principal de la Seine, M. Herman, viennent de résoudre la question des orphelins avec une générosité qui mérite tous les éloges.

Les délégués des comités de Paris et des départements de cet important groupement ont, en effet, décidé à l'unanimité, la création d'un internat, où seront reçus tous les enfants des employés des Postes et des Télégraphes devenus orphelins, par suite de la guerre et dépourvus de tout appui familial.

Ces enfants deviendront ainsi les pupilles de l'Orphelinat.

Ils trouveront dans un établissement installé près de Paris, dans les conditions les meilleures, l'éducation et l'instruction les plus soignées, et seront entourés des sympathies d'une vraie vie familiale.

Tous nos compliments aux postiers.

A L'OFFICIEL

Le Journal Officiel publie ce matin :

Instruction publique. — Arrêté fixant à la date du jeudi 1^{er} juillet 1915 l'ouverture de la session ordinaire des bacheliers dans les académies des départements. Les registres d'inscriptions seront ouverts à la Faculté des sciences et à la Faculté des lettres, du lundi 17 mai au samedi 5 juin inclus.

Bulletin de la Guerre

Hier (4 mai, 3 heures) les communiqués officiels étaient réduits à peu près au minimum : trois attaques allemandes contre le front de l'armée anglaise au nord d'Ypres, toutes trois repoussées ; une, sans plus de succès, contre nos troupes qui occupent le bois Le Prétre. En revanche, en Argonne, près de Bagatelle, nous avons gagné un peu de terrain à la suite d'une offensive heureuse. La bataille devant Ypres est-elle terminée ? S'il faut en croire diverses informations, dont certaines de sources hollandaises, l'ennemi réunirait de nouvelles troupes pour revenir à la charge. Nous sommes prêts à les recevoir, nous et nos alliés. J'ai déjà fait remarquer que la ligne de l'Yser n'a ni plus ni moins d'importance militaire que bien d'autres lignes naturelles de la même région. Toutefois, c'est une ligne définie. Ce qui l'est moins, ce sont les positions occupées en avant d'Ypres. Elles ont servi à défendre aux Allemands l'accès de la ville, sans pouvoir empêcher, malheureusement, de la détruire par la main.

Maintenant, si l'on y a, en arrière, d'assez bonnes lignes de défense, avec certains points d'appui très solides, on n'en trouve pas en avant, tout au moins jusqu'à Roulers. Il est donc très probable que les Allemands ont dû fortifier beaucoup leur front, pour suppléer à cette insuffisance d'obstacles naturels.

Le communiqué de l'état-major russe du 3 mai ne dit pas un mot de l'opération entreprise par l'ennemi, et surtout par des divisions de cavalerie, au nord du Niémen. D'après d'autres dépêches, cette opération a encore progressé. Elle paraît avoir pour objectif d'intercepter les communications de l'armée de Pologne avec le nord, et peut-être aussi de tourner à grande distance son flanc droit. Rien de tout cela ne semble ébranler les Russes. Ont-ils une réponse prête ? Nous n'en savons rien ; mais à constater leur placidité, nous devons le croire. S'il ne s'agit en effet que d'un corps de cavalerie, le mouvement n'est qu'une pointe hardie, sans avenir bien sérieux.

Autant que nous pouvons le savoir, car officiellement les communiqués n'en disent rien, nous devons faire toutes réserves, l'affaire des Dardanelles est maintenant engagée à fond.

Les Turcs, depuis le précédent bombardement des forts du détroit, ont eu tout le temps de se ressaisir, d'envoyer des troupes et de hérisser de fortifications la presqu'île de Gallipoli. La besogne des corps de débarquement est rude ; cependant ils avancent, ils refoulent l'ennemi, et consolident d'abord les points d'appui sur lesquels ils ont pu prendre pied. Chaque jour qui s'écoule dans ces conditions est en faveur des alliés.

De Seddul-Bahr à Malto, il y a 30 kilomètres ; c'est beaucoup. Quoi qu'il en soit, on peut penser que l'opération est en bonne voie. Il ne faut pas oublier qu'entreprendre un débarquement sur une côte sérieusement défendue, et s'y maintenir, est une des opérations les plus ardues et les plus difficiles qui puissent se présenter à la guerre.

Général BERTHAUT.

La Guerre européenne (1914-1915)

racontée par l'image

Ephémérides illustrées

Aucune vision, réelle ou fictive, ne peut rivaliser, pour l'intérêt et pour l'intensité, avec les images et les épisodes si prestigieux, si pittoresques de la lutte gigantesque qui met aux prises les principaux Etats de l'Europe.

Il est bon, il est beau de la raconter ; mais il y a mieux à faire... Quoi donc ? La montrer en la racontant, oui, si l'on préfère, la montrer et la raconter à la fois.

Nous avons entrepris de réaliser cette pensée dans une série de dessins captivants soulignés de notes explicatives, conformes aux Communiqués Officiels, dont l'ensemble formera un précis historique parfaitement résumé de la guerre actuelle.

Par là, on page, au premier coup d'œil la valeur de l'idée, sa conception. Nous croyons pouvoir ajouter que nous n'avons rien négligé pour obtenir les résultats les plus satisfaisants dans son exécution.

Cette publication magistrale affecte une forme éminemment synthétique et pratique. Elle comprendra deux grandes planches de 1 m. 12 sur 90 centimètres, contenant chacune 32 compositions (accompagnées de 2 cartes) en couleurs, qui, à proprement parler, constitueront trente-deux petits tableaux de 1 m. 12 sur 90 centimètres, les uns faits et les autres les plus saillants de la lutte colossale, si glorieuse pour la cause sacrée de la France et de ses nobles alliés.

Grâce à ces dessins si expressifs et aux textes si instructifs dont ils sont suivis, chacun pourra graver dans sa mémoire : Le siège de Liège ; les Atrocités allemandes ; l'entrée des Français à Mulhouse ; le combat de Guise ; l'échec de Guillaume devant Nancy ; la retraite des Allemands sur la Marne ; la défense d'Arras ; la bataille de l'Yser, etc., etc.

On ne saurait imaginer un document plus curieux pour l'avenir, et plus précieux, qui mérite d'être conservé plus soigneusement. Il est d'ailleurs superflu de faire observer que la Guerre Européenne (1914-1915) est rendue accessible à toutes les bourses par la très grande modicité de son prix : 0 fr. 75 centimes la planche, en vente chez tous les dépositaires et correspondants du Petit Journal.

ELZEVIR.

LES TRIBUNAUX

L'aide-vaguemestre s'empara des billets de banque

L'aide-vaguemestre Foliot, du 23^e régiment de dragons, atteint d'une légère infirmité, resta à son dépôt à Vincennes. On aperçut un jour que les lettres adressées aux hommes étaient ouvertes, et que les billets de banque qui y étaient contenus étaient volés. Une enquête fut faite, et l'on apprit que Foliot dépensait l'argent sans compter. Dans un laps de temps très court, avec des camarades, il dissipa 900 francs. Arrêté, on le trouva nanti d'une clef qui ouvrait le tiroir-caisse du vaguemestre.

L'accusé compara, hier, devant le premier conseil de guerre où, défendu par Mlle Deyverd, il a été condamné à cinq ans de réclusion et à la dégradation militaire.

La recette brute comprend-elle le droit des pauvres ?

Le droit des pauvres que les théâtres encaissent pour le compte de l'administration publique fait-il partie des recettes brutes ? Cette interprétation est intéressante pour le directeur d'un théâtre-musée des boulevards qui s'est engagé à verser à son propriétaire, pour la location de la salle, le cinquième de ses recettes brutes jusqu'à mille francs, et le quart au-dessus.

Le locataire, directeur du théâtre, a introduit, hier, un référé devant M. Monnier, président du tribunal civil, pour obtenir la levée des saisies-arrêts pratiquées contre lui, et à l'autoriser à rétroceder, sur les versements à venir, déduction faite du droit des pauvres, les sommes indûment payées. L'ordonnance réglant ce point de droit qui intéresse les entreprises de spectacles, sera rendu mardi prochain.

Informations Politiques

MM. Viviani et Millerand à la commission sénatoriale de l'Armée. — La commission sénatoriale de l'Armée s'est réunie sous la présidence de M. Boudennot pour entendre MM. Viviani, président du Conseil, et Millerand, ministre de la Guerre. Elle a commencé avec les représentants du gouvernement l'examen des travaux préparés par les sous-commissions.

La séance a été consacrée aux rapports concernant l'armement et les fusils. La commission examinera aujourd'hui, avec les ministres, la question de l'artillerie lourde et de l'artillerie légère.

Pour les départements envahis. — Les membres du groupe parlementaire des représentants des départements envahis se sont réunis au Sénat sous la présidence de M. Léon Bourgeois. M. Charles Humbert, député, a présenté une somme de 10.000 francs qui lui a été envoyée pour secourir les plus malheureux des prisonniers civils rapatriés.

Le groupe a désigné MM. Méline, Deyville et Klotz pour suivre, au ministère de l'Intérieur et près du gouvernement, les diverses questions relatives au rapatriement des réfugiés dans leur pays d'origine après la libération de leur territoire (Abris provisoires, ravitaillement, exploitations agricoles).

M. Vauclat a été délégué pour traiter avec le ministre de la Guerre les différentes questions intéressant ce département. M. Taillandier a été chargé de poursuivre son enquête en vue d'accélérer le mandatement des réquisitions faites dans les pays envahis. MM. de Wendel, Dozy, Marin et Lenoir ont été chargés de voir immédiatement le ministre de l'Intérieur au sujet de la réception des réfugiés à Annemasse.

Les travaux de la Chambre des députés. — La conférence des présidents de groupes a décidé qu'il y aurait un meeting de l'ordre du jour, la Chambre des députés inscrite en tête de ses travaux du vendredi 7 mai : le projet de loi, modifié par le Sénat, concernant le fonctionnement des conseils municipaux pendant la guerre, la proposition de loi de M. Ferri de Lande tendant aux veuves et orphelins des militaires mentionnés à la loi du 30 décembre 1913, le bénéfice des allocations pour charges de famille.

INFORMATIONS MILITAIRES

Nominations dans la marine. — Le contre-amiral Charnier est nommé au commandement de la 3^e division légère de la première armée navale.

Le contre-amiral Biard est nommé au commandement de la marine au Havre ; Le capitaine de vaisseau Morache est nommé au commandement du cuirassé d'escadre *Gaulois*.

LES MORTS GLORIEUSES

M. Léopold Garry, soldat au 220^e d'infanterie, dont le frère a trouvé la mort sur le champ de bataille, vient de tomber lui aussi, glorieusement au champ d'honneur.

M. Charles Robert, licencié-ès-lettres, professeur au collège de Bagnières-de-Bigorre, est mort glorieusement en conduisant à un assaut de nuit sa compagnie.

Le sous-lieutenant Eugène Barrat, du 113^e d'infanterie, blessé une première fois et retourné au front à peine guéri, est mort glorieusement le 9 décembre dernier.

M. Raoul Dumont, adjudant au 118^e d'infanterie, cité à l'ordre de l'Armée, les 22, 28 et 30 août, est tombé glorieusement en entraînant ses hommes.

Le sergent Louis-Eugène Mars, du 12^e chasseurs alpins, est tombé au champ d'honneur le 19 février dernier. Il avait été l'objet d'une citation le 2^e août 1914. Un service funèbre a eu lieu à l'église de Saint-Julien, près Brioude ; la famille a reçu du capitaine du vaillant sous-officier une lettre rendant hommage à sa belle conduite.

pas coûté cher, au regard de tout ce qu'elle nous a, pendant tout ce temps, rendu de services.

— Oui, Bertha, tu peux être fière de ton travail... parce que nous connaissons, maintenant, grâce à toi... et jusqu'au moindre détail, le plan de mobilisation des corps de l'Est.

— Et rien que cela eût suffi à le faire obtenir un traitement... un honorable traitement assuré jusqu'à la fin de ses jours.

Mais c'est alors que notre Dieu a manifesté sa puissance protectrice.

Chez le colonel de Félizac, ta mère, mon cher Guillaume, avait rencontré un officier — un capitaine — appartenant à une grande et riche famille... mais qui, bêtement, avait dissipé les trois quarts de sa fortune personnelle.

— Je sais qu'il n'est pas mon père... alors, n'est-ce pas, inutile de se gêner... — Et puis, fût-il avec un autre sourire de complicité... vous n'avez pas, je pense, à vous gêner avec moi.

— Non, Guillaume... et je continue : Cet officier avait été séduit... comme tant d'autres... par le charme qui exhalait... ce service toujours de ta mère... et dont tu te souviens, j'avais subi l'empire. Il en était follement épris.

Mais moi, s'écria Bertha Doppler, moi je ne l'aimais pas. Je disais à Fritz, (car, bien qu'il habitât Metz et moi Nancy, on se voyait souvent... très souvent...), je lui disais :

— « Ce Français qui prend avec moi des airs de vainqueur, je le hais... je le hais chaque jour un peu davantage. — C'est vrai... ta mère refusait obstinément ce qu'il lui offrait avec une pareille obstination : son nom et tout ce qui lui restait de fortune... »

Et cette bataille entre un Français enragé d'amour et une Allemande obligée, par sa situation de lui cacher son entêtement

MARSEILLE

crée une école de rééducation pour les mutilés de la guerre

(De notre correspondant)

Marseille, 3 Mai.

La ville de Marseille vient de fonder une école de rééducation pour les mutilés de la guerre. Cette œuvre de solidarité est installée dans les locaux de l'Ecole pratique d'industrie qui est située sur le boulevard de la Corderie, non loin de la mer.

La section marseillaise de rééducation professionnelle pour les mutilés de la guerre sera inaugurée dans quelques jours, très probablement dans la première quinzaine du mois de mai. D'ailleurs, tout est prêt à l'Ecole pratique pour recevoir les malades ou plus exactement les élèves pensionnaires de la ville de Marseille. M. Delibes, premier adjoint au maire, qui préside l'œuvre municipale des mutilés de la guerre, a bien voulu me documenter sur l'organisation de la nouvelle école créée par la ville de Marseille.

Je ne reprendrai pas la conversation de M. Delibes au mot à mot. Je la résume dans les renseignements qui peuvent intéresser le plus les lecteurs du *Petit Journal*.

L'école marseillaise de rééducation professionnelle ouvrira avec 40 lits. Mais ce chiffre n'est pas un maximum qui ne saurait être dépassé ; d'ores et déjà, des mesures sont prévues pour recevoir éventuellement un plus grand nombre de pensionnaires. Elle ouvrira, d'ailleurs, ses ateliers, à tous les mutilés de la guerre, habitant dans leurs familles ou hospitalisés, dans d'autres établissements, qui voudront suivre les cours de travaux manuels comme élèves externes.

L'école comprendra deux grands ateliers, l'un pour les ouvriers condamnés, l'autre pour les apprentis artisans. Mais tous les ateliers de l'Ecole pratique d'industrie, la fonderie, la ferblanterie, la menuiserie, etc., auront aussi leurs apprentis qui suivront ces cours en dehors des classes fréquentées par les jeunes élèves de l'école. Et de nouvelles sections seront créées pour les mutilés ayant des aptitudes d'un emploi de bureau.

Deux délégués du Conseil municipal de Marseille, MM. Bardon, adjoint, membre du comité de l'œuvre des Mutilés, et Bousquet, directeur de l'Ecole pratique d'industrie, se sont rendus à Lyon et à Paris, pour visiter les écoles de rééducation des mutilés de la guerre et les établissements des mutilés civils. Les résultats de leurs enquêtes et de leurs observations personnelles permettront à la ville de Marseille de compléter son œuvre de solidarité sociale. C'est, d'ailleurs, M. Bousquet qui aura la direction de l'école et ce sont les professeurs, les chefs d'atelier et les contremaîtres de l'école pratique qui feront les cours et dirigeront les travaux de la section des mutilés.

Courrier des Théâtres

La 3^e matinée de l'« Alliance Franco-Belge », au bénéfice de la Soupe Populaire de Bruxelles, aura lieu aujourd'hui, à 5 heures, à l'Odéon. Causerie de M. Helmer, avocat à la Cour de cassation, sur les œuvres des premiers artistes de l'Opéra, l'Opéra-Comique et de l'Odéon.

Ce soir, Théâtre Sarah-Bernhardt, à 8 h., la Dame aux Camélias (M. R. Dufour).

Palais-Royal, relâche. (Mardi, jeudi, samedi, dimanche, à 8 h. 1/4 ; jeudi, dimanche, à 2 h. 1/4, 1915, revue de M. Rip).

Bouffes-Parisiens, à 8 h. 1/4, le Bouquet. Causerie de M. Sacha Guitry, la Jalouse.

La Fille de Madame Angot sera jouée deux fois demain, à 8 h. 1/4, en matinée et en soirée. Les mêmes interprètes, Mmes Alice Bonheur et Cestron-Norberts en tête se feront applaudir dans la célèbre opérette de M. Charles Lecocq.

Avec sa belle mise en scène, ses somptueux décors, le *Tour de France* en 80 jours continue toujours un très intéressant spectacle ; aussi les représentations qu'en donne le Théâtre sont-elles fort suivies.

DANS LES ÉTABLISSEMENTS

« Gaumont-Palace ». — Aujourd'hui, relâche. — Demain jeudi, matinée à 2 heures, soirée à 8 heures. — « Deux Françaises ». — « Le Coup du Foudre ». — « Merveilleuses vues en couleurs naturelles ».

L'Alhambra donne un bon et sain spectacle qui chasse les idées moroses et avec lequel l'esprit se réveille. Parmi les attractions, quelques excentricités joyeuses, beaucoup d'intéressantes variétés et un magnifique numéro équestre.

Ba-Ta-Clan. — Ce soir, relâche. Demain jeudi, à 8 heures et demie, répétition générale de la revue de printemps, les *Autons* / grande revue de printemps, de Léon Lelièvre. Le soir, à huit heures et demie, première.

La location est ouverte. Tél. Roquette 30-12

La Cigale ne chôme pas. Tous les soirs, la nuit se passe en l'attente de la merveilleuse revue *Ca Mijote* / et les excellents interprètes Yveta Rianza, Fursy en tête. Demain, matinée à 2 heures et demie.

La mort subite de Raymond de Pontauroy... mon arrivée dans la région parisienne... et, de ce moment, la surveillance que j'ai pu exercer sur les Pontauroy par ici.

Oui, insistait Bertha... la brouille du père avec les fils... la naissance de cette petite Jacqueline... la mort de Jacques de Pontauroy... et de cette Cubaine.

Ce qui faisait de toi, Guillaume, l'héritier universel de Pontauroy... du nom et de la fortune dont tu es, depuis hier, l'unique représentant.

Oui, mon cher père, fit le jeune homme en tendant la main à Fritz von Kohlmann, je sais tout cela.

Je vous ai, à ma mère et à vous, une profonde reconnaissance pour tout ce que vous avez fait.

Et que nous ferons, mon chéri, s'écriait Bertha Doppler.

Et moi, maman... je peux te dire... et à mon père aussi, que je sens dans mon cœur les mêmes sentiments... les mêmes affections... les mêmes baines que vous exprimez tout à l'heure... et je vous remercie de les y avoir, dès le premier jour, gravées.

Tu es un Allemand... Tu n'es qu'un pays, l'Allemagne... Tu ne dois travailler que pour ton pays.

Pour l'Allemagne... Et au moment où je vais pouvoir mettre au service de mon pays toute ma force, toute la puissance que me donne l'héritage de celui que la loi déclare mon cher oncle — je n'ai qu'un chagrin.

Lequel ? — Ah ! bien grand, celui-là... — Dis-le. — De ne pouvoir vous appeler mon père et porter votre nom.

PAUL BERTINAY.

(La suite à demain).

DERNIÈRE HEURE

Service télégraphique spécial du PETIT JOURNAL

ENTRE DEUX FEUX

Les Turcs chassés de leurs positions

Le Caire, 4 Mai.

Officiel. — Dans les nuits du 1^{er} au 2 et du 2 au 3 mai, les Turcs ont dirigé avec violence et résolution des attaques en masses contre les positions des Dardanelles, ne cessant d'y amener constamment des troupes nouvelles.

Les alliés non seulement ont repoussé toutes ces attaques en infligeant aux Turcs des pertes énormes, mais ils ont pris l'offensive et ont chassé les Turcs de leurs positions.

Les alliés avancent maintenant dans la péninsule. — (Havas).

Londres, 4 Mai.

Pendant que les troupes de débarquement s'établissent solidement sur le terrain gagné dans la presqu'île de Gallipoli, la flotte continuait le bombardement des forts des détroits. — (Information).

Athènes, 4 Mai.

On annonce de Mytilène que le débarquement des troupes anglaises continue. Les pertes turques sont considérables. — (Information).

La flotte russe bombarde les ouvrages fortifiés du Bosphore

Petrograd, 4 Mai.

Le 2 mai, la flotte de la mer Noire a énergiquement bombardé, pendant plusieurs heures, les ouvrages fortifiés du Bosphore, notamment Fener-Karidga, Firibourna, Boujoukliman, le fort Kavakas supérieur et le fort Kavakas inférieur, ainsi que Kilis-Elmas. Les batteries ont riposté par le feu de leurs canons et le fort Madjar par le feu des obusiers, mais sans aucun résultat. Une grande explosion suivie d'incendie a été constatée au fort Elmas.

Le tir de nos navires, pour la précision et la force destructive, a été excellent. Les navires turcs se sont cachés en toute hâte dans le détroit, à l'approche de la flotte russe.

Un de nos croiseurs a détruit, au point du jour, un grand vapeur chargé, dont l'équipage s'est sauvé dans les chaloupes du bord, avant l'arrivée du croiseur à portée de tir.

Kilimli, Zoungouldak, Ereğli et le littoral jusqu'au Bosphore, ont été inspectés sans que cette visite amène la découverte d'aucun navire, à l'exception d'un grand voilier battant pavillon persan, qui a été aussitôt coulé.

Un autre de nos navires a anéanti dans la nuit un voilier près du littoral bulgare; l'équipage avait été préalablement invité à évacuer le navire. — (Havas).

Arrestations en masse à Constantinople

Bâle, 4 Mai.

On mande de Constantinople : Sous prétexte de complot contre la Turquie, des arrestations en masse sont opérées, principalement parmi les Arméniens. Deux mille cinq cents de ces derniers seraient emprisonnés. — (Fournier).

Ce que la guerre coûte à l'Angleterre

Londres, 4 Mai.

M. Lloyd George a déposé aujourd'hui le budget à la Chambre des Communes. Le résultat de la guerre, déclare le chancelier de l'Échiquier, n'est pas douteux; c'est seulement sa durée que nous ne pouvons pas déterminer; c'est ce qui rend difficile ma tâche en ce qui concerne la revue de l'année financière.

Les premiers huit mois de guerre nous ont coûté 807 millions de livres sterling (7.675 millions de francs).

M. Lloyd George fait ressortir l'élasticité admirable de l'impôt sur le revenu dont on avait attendu qu'il produisît 1.163.825.000 livres sterling (un peu plus de 29.145 millions de francs).

On croit qu'il n'y aura aucun changement sur l'impôt sur le revenu.

La guerre coûte en moyenne 2.100.000 livres sterling (52.500.000 francs) par jour. Si la guerre dure encore six mois, les dépenses pour l'exercice excéderont un déficit de 54.634.000 livres sterling (1.367.750.000 francs) et qui serait de 865.322.000 livres sterling (un peu plus de 21.558 millions de francs) après douze mois de guerre; donc si la guerre dure encore un an, nous aurons à nous procurer 1.433.000.000 livres sterling (soit 35.825 millions de francs), dont 270.000.000 livres sterling (soit 6.750 millions de francs) pourront être obtenus des impôts.

Les munitions de guerre exportées par les neutres

Londres, 4 Mai.

À la Chambre des Communes, après avoir dit au sujet des intérêts anglais en Chine qu'il ne saurait faire une déclaration aussi longtemps que les négociations entre la Chine et le Japon ne seront pas terminées, sir Ed. Grey a affirmé que les délégués allemands à La Haye n'ont jamais émis une protestation quelconque contre les prévisions contenues dans l'article 7 de la convention 5, qui définit les droits et les devoirs des neutres, et selon lequel les neutres ne sont pas tenus d'empêcher l'exportation du matériel de guerre destiné à un belligérant, droit dont l'Allemagne a d'ailleurs usé elle-même pendant la guerre sud-africaine, en permettant à ses fabricants d'exporter des munitions de guerre en Angleterre.

Sir Edward Grey ajoute, à ce propos, que le gouvernement des États-Unis n'a jamais, au cours de la guerre actuelle, fourni de matériel de guerre au gouvernement anglais et, je suppose, dit le ministre des Affaires Étrangères, à aucun belligérant.

D'un autre côté, il a toujours été regardé comme parfaitement légitime que les fabricants des États neutres fissent de toute liberté en cette matière.

Les Russes repoussent brillamment les attaques austro-allemandes

Petrograd, 4 Mai.

Communiqué du grand état-major du généralissime :

À l'Ouest du Niémen, le 2 mai, le combat s'est poursuivi sur le cours supérieur de la rivière Chechouva. Dans la soirée du 1^{er} mai, un bataillon ennemi a attaqué le village de Sosnia, près d'Ossowitz, mais il a été dispersé par le feu de la place forte.

Sur le Bzoura, des escarmouches plus importantes ont eu lieu près du village de Mitzevitz. Depuis le soir du 1^{er} mai, sur le front de la Nida inférieure jusqu'aux Carpates, dans la région de Gladychiff, se développe une action très acharnée.

Sur la rive gauche de la Vistule, dans la nuit du 2 mai, l'ennemi a prononcé six attaques que nous avons repoussées. Dans la région de Tarnoff, et plus au Sud, le feu de l'artillerie a atteint une grande violence et des combats isolés acharnés sont livrés.

Dans la direction de Stryl et au Sud-Est de Golovetzko, nous nous sommes emparés du mont Makovuda. Nous avons fait trois cents prisonniers, dont dix officiers.

Sur le Dniester, le 1^{er} mai, près de Zalesziki, l'ennemi a prononcé deux attaques sans résultat.

Un succès russe sur le front du Caucase

Petrograd, 4 Mai.

Communiqué de l'état-major du Caucase. Le 2 et le 3 mai, dans les régions de Transchorokli et d'Oltz des engagements sans importance ont eu lieu.

Dans la région de Khoi et de Dilman, nos troupes, après un combat de trois jours, ont pris l'offensive d'une façon énergique contre le corps turc de Khalil bey et lui ont infligé une défaite complète.

Les pertes turques peuvent être mesurées par ce fait que plus de 3.500 cadavres ont été trouvés sur le champ de bataille. Dans le seul secteur du centre de la ligne de combat, sur un front de 800 pas, on a relevé 800 morts.

À Dilman, nous avons pris une ambulance turque avec son personnel au complet.

La poursuite de l'ennemi en fuite continue.

DEVANT YPRES

Londres, 4 Mai.

Communiqué du feld-marchal French : La perte de terrain résultant de l'emploi de gaz asphyxiants par les Allemands, la semaine dernière, nous a obligés à remanier notre ligne devant Ypres.

Ces remaniements, commencés ces derniers jours, a été complété hier soir avec succès.

La nouvelle ligne court vers l'ouest dans la direction d'Honnhebeke.

Durant les dernières vingt-quatre heures, la situation a été normale sur tout le front, sauf une faible attaque allemande qui s'est produite hier soir au nord-est d'Ypres et qui a été facilement repoussée.

Le Pape envoie une lettre à Mgr Amette et un don pour les réfugiés

Dans les milieux religieux, on disait, depuis quelques jours que le pape allait adresser à l'archevêque de Paris une lettre pour exprimer ses sentiments à la France.

Le cardinal Amette a reçu hier matin cette missive. Elle est signée du cardinal Gasparri, secrétaire d'État au Saint-Siège, qui passe, au Vatican, pour être le prélat le plus sympathique aux Français.

Le cardinal Gasparri fait, au nom du Saint-Père, le fils de France, qui, dit-il, a présenté à l'année, comme dans les ambulances et les hôpitaux, et jusque dans la moindre bourgade, des manifestations éclatantes de foi et de pitié. C'est à bon droit, qu'au milieu de tant de maux, Sa Sainteté s'est sentie attirée avec une commiseration particulière vers certaines populations de la France, plus durement éprouvées par le fléau de la guerre.

Et il ajoute : « A ses vœux et à ses prières, le Saint-Père désire joindre une attestation sensible de l'affection et de l'intérêt qu'il porte à ces populations malheureuses. C'est pourquoi Sa Sainteté m'a chargé d'envoyer avec cette lettre, pour être employée à leur soulagement, la somme de 40.000 francs. »

Le cardinal Amette s'est rendu, dans l'après-midi, à l'Assemblée du Secours national pour remettre l'offrande du pape.

LE PAPE LAURÉAT DU PRIX NOBEL

Rome, 4 Mai.

Le Giornale d'Italia annonce que le prix Nobel pour la paix va être octroyé au pape. — (Fournier).

L'Allemagne et l'échange des grands blessés

L'Agence Wolff vient de publier un télégramme reproduit par la presse suisse et d'après lequel le second échange de grands blessés allemands et français se trouve retardé parce que la France n'y a pas encore donné son assentiment.

Cette assertion est exactement le contraire de la vérité.

Le gouvernement allemand a proposé de procéder, le premier de chaque mois, à un nouvel échange de grands blessés, proposition que le gouvernement français s'est empressé d'accepter en principe. Mais, malgré les demandes répétées du gouvernement de la République, le gouvernement impérial s'est systématiquement abstenu de répondre qu'il acceptait la liste d'innombrables que celui-ci lui avait notifiée comme condition du rapatriement.

Le gouvernement français a fait savoir, par l'entremise de l'ambassade d'Espagne à Berlin, qu'aussitôt après la conclusion d'un accord excluant toute équivoque il était disposé, pour en assurer l'application loyale, à accepter l'intervention d'un personnel médical neutre chez les deux belligérants.

En Italie

L'état de guerre déclaré en Libye

Rome, 4 Mai.

La présence de nombreux officiers turcs parmi les bandes de Libye, dit le *Matino*, peut modifier beaucoup notre attitude vis-à-vis de la Turquie.

La déclaration de l'état de guerre en Libye est un premier pas non seulement vers une action complète pour le rétablissement de l'ordre dans la colonie, mais encore vers la pression diplomatique sur la Turquie pour obtenir de cette puissance quelle observe enfin le traité d'Ouchy que l'Italie respecte scrupuleusement.

Le bruit court que des officiers allemands auraient été découverts parmi les Arabes capturés par la colonne Miani en Libye. — (Information).

Veille de fête

Rome, 4 Mai.

La *Tribuna* publie une dépêche de Turin du 4 mai annonçant l'arrivée de M. Gabriele d'Annunzio.

À Bardonecchia, les officiers de la garnison se sont rendus à la station du chemin de fer, pour saluer l'écrivain. A Turin, les étudiants massés sur le quai de la gare ont fait une ovation à M. d'Annunzio et ont également acclamé les colonels Ricciotti et Peppino Garibaldi et M. Gustave Rivet, sénateur français.

Le train est reparti pour Gênes à 6 heures 25 du soir. — (Havas).

L'arrivée de la députation de la Chambre

Gênes, 4 Mai.

La députation de la Chambre des députés, qui doit assister à la cérémonie de demain au Quarto, est arrivée; elle a été reçue par M. Negrotto, député.

M. Marcora, président de la Chambre, est attendu ce soir.

LES PIRATES

L'attentat contre le vapeur américain « Gulfight »

Washington, 4 Mai.

M. Bryan, secrétaire d'État aux affaires étrangères, a assuré qu'une enquête sera faite pour préciser les conditions dans lesquelles le *Gulfight* a été torpillé.

M. Gérard, ambassadeur des États-Unis à Berlin, sera chargé de demander des renseignements auprès du gouvernement allemand sur cet attentat, aussi bien que sur l'attaque effectuée par des aviateurs contre le vapeur américain *Cushing*.

L'affaire du torpillage du *Gulfight* cause une vive émotion dans la presse, qui recommande cependant la patience.

Navire norvégien coulé par les Allemands

Copenhague, 4 Mai.

Le steamer norvégien *Laila*, de 754 tonnes, qui transportait une cargaison de bois à destination de la Grande-Bretagne, a été coulé dans la mer du Nord par un sous-marin allemand.

Son équipage a été sauvé. — (Information).

Chalutier anglais bombardé

Aberdeen, 4 Mai.

Un sous-marin allemand a bombardé le chalutier anglais *Cruiser* et a tué 4 marins.

Sept autres matelots, formant le reste de l'équipage essayaient d'échapper, lorsque les Allemands ouvrirent de nouveau le feu contre eux : quatre ont été grièvement blessés, les trois autres sont malades des fatigues qu'ils ont endurées.

UN BLESSÉ DE GUERRE condamné à mort par erreur

Le conseil de guerre de la 3^e division vient de faire afficher l'arrêt de révision rendu par la cour de cassation qui annule un jugement du conseil de guerre de cette division condamnant le soldat A... d'un régiment d'infanterie à la peine de mort pour abandon de poste en présence de l'ennemi. La peine avait été commuée en 20 années d'emprisonnement.

Le soldat A... blessé le 10 septembre 1914, a été traduit devant ledit conseil de guerre, jugé et condamné sans témoin, uniquement sur le vu d'un certificat d'un médecin-major de 1^{re} classe, qui déclarait que le militaire doit être considéré comme blessé volontaire avec assistance probable d'un camarade.

Postérieurement à la condamnation, il a été établi par des pièces qui n'existaient pas à l'époque du jugement que le soldat A... avait été blessé par une balle de shrapnell qui était la cause de l'unique blessure qu'il portait à l'épaule gauche, en arrière du V deltoïdien.

Le soldat A... ne s'était donc pas mutilé lui-même ou avec l'assistance d'un camarade c'était un blessé de guerre.

Pour ces motifs, l'arrêt a été annulé.

Elles échangeaient des marchandises qui ne leur coûtaient rien

Parmi les personnes arrêtées au sujet de tournements commis au préjudice d'une œuvre de secours se trouvent deux femmes Ygonnet, demeurant l'une et l'autre à la Garenne-Colombes, rue Lomaret, et rue Georges. Les perquisitions faites chez elles ont amené la découverte d'une quantité exagérée de flacons et de boîtes de parfumerie, vides pour la plupart.

On s'est étonné de la provenance de tant de parfumerie, et les dames Ygonnet ont avoué bientôt qu'elles la tenaient d'une amie habitant rue Parmentier, à Asnières, Mme Loisel, contremaîtresse dans une maison de parfumerie de Bécon-les-Bruyères. Cette dernière, interrogée, reconnut les faits.

Il y avait aussi des savons et des flacons d'odeur à son domicile, mais peu. En voyant la tournure que prenaient les choses, elle s'était débarrassée de ces marchandises compromettantes.

Mme Loisel a expliqué qu'elle avait en effet remis de la parfumerie aux dames Ygonnet, lesquelles lui donnaient de leur côté, tricots, linge, etc.

Cet échange de « bons procédés » ont valu à Mme Loisel de rejoindre ses amies au Dépôt.

LA SUISSE ROMANDE et la Censure fédérale

(De notre correspondant)

Lausanne, ... Mai.

La censure fédérale fait parler d'elle dans la Suisse romande et n'y jouit pas, en ce moment, d'une bonne presse.

Il y a quelque temps déjà M. le professeur Reiss devait exposer à la Sorbonne le résultat de l'enquête qu'il a poursuivie en Serbie sur les actes auxquels s'y sont livrées les troupes autrichiennes. Il attendait le télégramme de Paris qui devait lui fixer la date de sa conférence. Rien n'arriva. Il s'informa et apprit que le télégramme avait bien été expédié, mais que la censure l'avait retenu à Berne sur l'ordre de l'état-major fédéral.

La presse de la Suisse romande avait naturellement protesté haut et clair contre cet acte arbitraire qu'aucune raison de neutralité ou de sécurité nationale ne justifiait.

On pensait que la censure fédérale se le tiendrait pour dit. Et de fait elle semblait être devenue moins sévère.

L'illusion ne fut pas de longue durée. Le cas Fuglister vient de démontrer que notre farouche Anastasie veillait. Mais cette fois la coupe de la presse romande a débordé, et la censure a dû retirer ses patte et sa mesure.

Voici les faits :

Un abus de pouvoir

Un ingénieur suisse, M. Fuglister, qui se trouvait à Louvain lorsque la malheureuse cité fut livrée aux flammes par les Allemands, avait déjà donné à Neuchâtel sur : *La vérité sur Louvain*, cinq conférences sur ce qu'il avait vu.

Ce M. Fuglister n'est pas un éternel. Ses conférences avaient été données d'une façon absolument objective, sur un ton calme, sans aucune recherche d'effets oratoires propres à soulever les passions populaires. Tous les auditeurs de M. Fuglister, appartenant à toutes les couches sociales et à tous les partis politiques, étaient d'accord sur ce point.

Or, ces jours derniers, la censure apprend que M. Fuglister devait donner une de ces conférences à Bienne, dans le canton de Berne, et fait imprimer ses constatations sous forme de brochure. Immédiatement, la section territoriale de l'état-major — qui exerce la censure — interdit la conférence de Bienne en menaçant de publier quoi que ce soit sur Louvain.

Cet abus de pouvoir provoqua dans la population neuchâteloise un sentiment qui fut d'abord de la stupeur, mais qui dégénéra bien vite en colère et en véhémentes protestations au nom des libertés constitutionnelles.

Un comité de défense de ces libertés se constitua sur-le-champ, composé des notabilités de tous les partis. Une grande assemblée populaire de protestation fut organisée à Neuchâtel pour mercredi dernier. Elle devait être présidée par M. Philippe Godet, professeur à l'Académie de la ville. La réunion s'annonçait comme devant être vibrante.

Protestations unanimes

Depuis le Jura bernois jusqu'à Genève, toute la presse de la Suisse romande faisait chorus aux protestations des Neuchâtelois. Le Conseil d'État du canton de Neuchâtel voulut avoir le cœur net de cette affaire. Il invita les protestataires à se réunir à leur manifestation populaire, et demanda des explications au Conseil fédéral en joignant ses protestations à celles des citoyens.

Le Conseil fédéral fit répondre que c'était à l'insu du chef de son département militaire, absent pour quelques jours, que cette mesure avait été prise contre M. Fuglister par un sous-ordre trop zélé.

L'indignation fut rapportée. M. Fuglister sera autorisé à faire ses conférences et à publier ses brochures. Tout rentra dans le calme. Les assemblées populaires furent contremandées. Mais le comité neuchâtelois « pour la défense des libertés constitutionnelles »... reste constitué, en vue des éventualités possibles.

Une victoire de l'esprit romand

En résumé, c'est une victoire de l'esprit romand sur les procédés germaniques. Les germanophiles en ont guère aimé.

Le fait que le mouvement hostile à l'esprit prussien ait pour point de départ le canton de Neuchâtel ne manque pas de piquant.

On sait, en effet, que le canton de Neuchâtel — après qu'il eut cessé d'appartenir à la famille française des Orléans-Longueville, devint une principauté prussienne. Nonobstant l'aggrégation du canton à la Confédération suisse en 1815, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, prétendait toujours à un droit de suzeraineté sur ce territoire, où il comptait et compte encore un certain nombre de hautes familles alliées : ainsi l'aristocratie de M. de Pourtalès, tout récemment encore ministre plénipotentiaire d'Allemagne à Saint-Petersbourg.

Mais, en 1857, une révolution des républicains neuchâtelois secoua définitivement les dernières prétentions de la Prusse. Il en résulta entre ce pays et la Suisse une guerre imminente qui ne fut évitée que grâce à l'obligeante médiation de l'empereur Napoléon III.

Je ne saurais pas étonné que le souvenir de ces faits n'ait été pour quelque chose dans le sous-jacent de l'affaire Fuglister provoquée chez les Neuchâtelois.

Charles Girod.

430.000 employés de Londres se sont enrôlés

Londres, 4 Mai.

Au cours d'une réunion tenue sur le recrutement de l'armée, M. Asquith a félicité les négociants qui ont des magasins à Londres de ce que 430.000 employés se soient enrôlés.

Le premier ministre a exprimé sa confiance et son patriotisme.

La "Tombola" des artistes et écrivains français

Que ceux des rares Parisiens qui n'ont pas encore pris leurs billets aux Galeries Georges Petit, 8, rue de Sèze, se hâtent. L'exposition des lots clora ses portes irrévocablement le dimanche 9 mai, à 6 heures du soir, après un succès sans précédent. Sur cent mille billets émis, quatre-vingt-dix mille ont été envoyés, en vingt-deux jours. Il en reste donc dix mille qu'on va s'arracher pendant les trois dernières journées.

Nous ne revenons pas sur la qualité des œuvres mises en loterie. Tout a été dit sur cette manifestation unique dans les annales de la charité et de l'art.

Le mystère du fossé des fortifications

UNE ARRESTATION

Le *Petit Journal* a raconté hier que le cadavre d'une femme dont on n'avait pu établir l'identité avait été découvert le matin dans le fossé des fortifications, entre la porte de Bagnolet et la porte de Montreuil.

Un fait nouveau s'est produit : En effet, hier matin vers 9 heures, un homme s'est présenté à M. Leflès, commissaire de police de la rue Lambert, et lui a fait connaître qu'il avait des renseignements à lui donner sur cette affaire. C'est un réfugié belge, nommé Louis Devilder, 27 ans, électricien à la Compagnie générale des omnibus, demeurant dans un hôtel meublé, 21, rue du Roi-d'Alger. Il a déclaré que la femme trouvée dans le fossé des fortifications se nommait Marie-Louise Michel, qu'il l'avait connue à l'hôtel de Seine-et-Marne, également rue d'Alger, où il habitait auparavant.

Du drame lui-même, il a prétendu ne pas savoir grand-chose. Il avait projeté avec Marie-Louise Michel, de faire une promenade jusqu'à Saint-Maur. Au retour, comme ils longeaient les fortifications, elle s'écarta un instant. Ne la voyant pas revenir, il s'en revint seul. C'est seulement par les journaux qu'il apprit la mort tragique de son amie.

Ces explications ne lui paraissant pas suffisantes, M. Leflès garda à sa disposition Louis Devilder qui, d'ailleurs, n'avait pas de permis de séjour. Dans l'après-midi, il procéda, avec M. Bourdeaux, juge d'instruction, à une perquisition dans la chambre qu'occupait Devilder et y trouva, entre autres, la clef de la chambre de Marie-Louise Michel.

Au 14 de la rue du Roi-d'Alger, on nous a déclaré que Marie-Louise Michel, de nationalité belge, elle aussi, y logeait depuis quatre ans. Plénière de son état, elle travaillait à Blanc, d'une façon très régulière, et l'on ne pensait pas qu'elle eût des relations suivies avec Devilder. Elle était sortie dimanche matin en disant qu'elle allait à Chatou voir son père. Devilder, arrivé à Paris au début de la guerre, était venu habiter à l'hôtel il y a cinq semaines. Il donna congé voici quinze jours et alla loger au 21 de la même rue.

Le médecin légiste a constaté une rupture de la colonne vertébrale, de nombreuses fractures des côtes et du bassin et plusieurs érosions et ecchymoses au crâne. Il estime que toutes ces blessures peuvent expliquer la chute du corps d'une assez grande hauteur.

Swoboda-Schwind se défend énergiquement d'être un incendiaire et un espion

Le mystérieux personnage Swoboda-Schwind a été extrait hier de la prison de la Santé et amené devant le commandant Juilin, rapporteur près du 2^e conseil de guerre, afin d'y être interrogé.

Il se défend pied à pied contre les deux inculpations qui pèsent sur lui : l'incendie de *La Touraine* et l'espionnage.

La fin de l'interrogatoire a porté sur son état civil. Il s'est borné à répéter ce qu'il a déjà dit, à savoir qu'il s'appelle Swoboda, mais qu'il a plusieurs reprises il s'est fait connaître sous celui de Schwind.

Vin Désiles Cordial Régénérateur

Tonifie les Poumons — Régularise le Cœur — Active et facilite la Digestion. Donne FORCE, VIGUEUR, SANTÉ. DANS TOUTES PHARMACIES.

A TRAVERS PARIS

Les pharmacies de nuit et les ambulances

M. Guernier, député d'Ile-et-Vilaine, a appelé l'attention de M. Malvy, ministre de l'Intérieur, sur l'intérêt qui s'attache à ce que les commissaires de police de Paris tiennent à la disposition des particuliers une liste des pharmacies

BOURSE DE PARIS

DU MARDI 4 MAI 1915

Les affaires sont encore peu nombreuses en Bourse et le marché est irrégulier, néanmoins la tendance reste bien orientée, notamment en ce qui concerne nos Rentes ; c'est ainsi que le 3 % gagne 20 centimes à 72.70, le 3 1/2 % 1914 est également mieux tenu à 90.95 contre 90.85. Les Fonds d'Etat étrangers se représentent à peu près aux cours de la veille. Les Banques restent bien tenues. Dans le groupe des valeurs industrielles, le Rio se montre plus calme. En Banque, les affaires, calmes à l'ouverture, sont plus animées par la suite ; Industrielles Russes soutenues ; Caoutchoucs peu modifiés ; Mines d'Or plus calmes ; Cuprifères en tendance lourde.

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour.	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour.	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour.
Fonds d'Etat Français			Actions			Marché en Banque		
et Fonds garantis						Actions		
3 % 1914 libéré	72.50	72.70	Banque de France	4550	4545	Faenère 1909	920	920
3 % 1915 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Algérie	3525	3506	Commutaria 1912 n. lib.	203.50	202
3 % 1916 libéré	72.50	72.70	Crédit de Paris	800	800	Commutaria 1912 n. lib.	203.50	202
3 % 1917 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1910 n. lib.	135	135
3 % 1918 libéré	72.50	72.70	Crédit Lyonnais	1040	1025	Faenère 1911 n. lib.	145	145
3 % 1919 libéré	72.50	72.70	Crédit Mobilier Français	375	375	Faenère 1912 n. lib.	145	145
3 % 1920 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1913 n. lib.	145	145
3 % 1921 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1914 n. lib.	145	145
3 % 1922 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1915 n. lib.	145	145
3 % 1923 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1916 n. lib.	145	145
3 % 1924 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1917 n. lib.	145	145
3 % 1925 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1918 n. lib.	145	145
3 % 1926 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1919 n. lib.	145	145
3 % 1927 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1920 n. lib.	145	145
3 % 1928 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1921 n. lib.	145	145
3 % 1929 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1922 n. lib.	145	145
3 % 1930 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1923 n. lib.	145	145
3 % 1931 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1924 n. lib.	145	145
3 % 1932 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1925 n. lib.	145	145
3 % 1933 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1926 n. lib.	145	145
3 % 1934 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1927 n. lib.	145	145
3 % 1935 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1928 n. lib.	145	145
3 % 1936 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1929 n. lib.	145	145
3 % 1937 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1930 n. lib.	145	145
3 % 1938 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1931 n. lib.	145	145
3 % 1939 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1932 n. lib.	145	145
3 % 1940 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1933 n. lib.	145	145
3 % 1941 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1934 n. lib.	145	145
3 % 1942 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1935 n. lib.	145	145
3 % 1943 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1936 n. lib.	145	145
3 % 1944 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1937 n. lib.	145	145
3 % 1945 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1938 n. lib.	145	145
3 % 1946 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1939 n. lib.	145	145
3 % 1947 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1940 n. lib.	145	145
3 % 1948 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1941 n. lib.	145	145
3 % 1949 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1942 n. lib.	145	145
3 % 1950 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1943 n. lib.	145	145
3 % 1951 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1944 n. lib.	145	145
3 % 1952 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1945 n. lib.	145	145
3 % 1953 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1946 n. lib.	145	145
3 % 1954 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1947 n. lib.	145	145
3 % 1955 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1948 n. lib.	145	145
3 % 1956 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1949 n. lib.	145	145
3 % 1957 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1950 n. lib.	145	145
3 % 1958 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1951 n. lib.	145	145
3 % 1959 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1952 n. lib.	145	145
3 % 1960 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1953 n. lib.	145	145
3 % 1961 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1954 n. lib.	145	145
3 % 1962 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1955 n. lib.	145	145
3 % 1963 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1956 n. lib.	145	145
3 % 1964 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1957 n. lib.	145	145
3 % 1965 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1958 n. lib.	145	145
3 % 1966 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1959 n. lib.	145	145
3 % 1967 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1960 n. lib.	145	145
3 % 1968 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1961 n. lib.	145	145
3 % 1969 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1962 n. lib.	145	145
3 % 1970 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1963 n. lib.	145	145
3 % 1971 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1964 n. lib.	145	145
3 % 1972 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1965 n. lib.	145	145
3 % 1973 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1966 n. lib.	145	145
3 % 1974 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1967 n. lib.	145	145
3 % 1975 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1968 n. lib.	145	145
3 % 1976 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1969 n. lib.	145	145
3 % 1977 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1970 n. lib.	145	145
3 % 1978 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1971 n. lib.	145	145
3 % 1979 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1972 n. lib.	145	145
3 % 1980 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1973 n. lib.	145	145
3 % 1981 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1974 n. lib.	145	145
3 % 1982 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1975 n. lib.	145	145
3 % 1983 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1976 n. lib.	145	145
3 % 1984 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1977 n. lib.	145	145
3 % 1985 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1978 n. lib.	145	145
3 % 1986 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1979 n. lib.	145	145
3 % 1987 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1980 n. lib.	145	145
3 % 1988 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1981 n. lib.	145	145
3 % 1989 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1982 n. lib.	145	145
3 % 1990 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1983 n. lib.	145	145
3 % 1991 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1984 n. lib.	145	145
3 % 1992 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1985 n. lib.	145	145
3 % 1993 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1986 n. lib.	145	145
3 % 1994 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1987 n. lib.	145	145
3 % 1995 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1988 n. lib.	145	145
3 % 1996 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1989 n. lib.	145	145
3 % 1997 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1990 n. lib.	145	145
3 % 1998 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1991 n. lib.	145	145
3 % 1999 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1992 n. lib.	145	145
3 % 2000 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1993 n. lib.	145	145
3 % 2001 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1994 n. lib.	145	145
3 % 2002 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1995 n. lib.	145	145
3 % 2003 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1996 n. lib.	145	145
3 % 2004 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1997 n. lib.	145	145
3 % 2005 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1998 n. lib.	145	145
3 % 2006 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 1999 n. lib.	145	145
3 % 2007 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2000 n. lib.	145	145
3 % 2008 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2001 n. lib.	145	145
3 % 2009 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2002 n. lib.	145	145
3 % 2010 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2003 n. lib.	145	145
3 % 2011 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2004 n. lib.	145	145
3 % 2012 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2005 n. lib.	145	145
3 % 2013 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2006 n. lib.	145	145
3 % 2014 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2007 n. lib.	145	145
3 % 2015 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2008 n. lib.	145	145
3 % 2016 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2009 n. lib.	145	145
3 % 2017 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2010 n. lib.	145	145
3 % 2018 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2011 n. lib.	145	145
3 % 2019 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2012 n. lib.	145	145
3 % 2020 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2013 n. lib.	145	145
3 % 2021 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2014 n. lib.	145	145
3 % 2022 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2015 n. lib.	145	145
3 % 2023 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2016 n. lib.	145	145
3 % 2024 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2017 n. lib.	145	145
3 % 2025 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2018 n. lib.	145	145
3 % 2026 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2019 n. lib.	145	145
3 % 2027 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2020 n. lib.	145	145
3 % 2028 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2021 n. lib.	145	145
3 % 2029 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2022 n. lib.	145	145
3 % 2030 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2023 n. lib.	145	145
3 % 2031 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2024 n. lib.	145	145
3 % 2032 libéré	72.50	72.70	Crédit de l'Inde	700	700	Faenère 2025 n. lib.	145	145